Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 31

Artikel: Lausanne le 2 août 1879

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185294

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne le 2 Août 1879.

Que nos lectrices veuillent bien le croire, nous ne les oublions jamais; nous hous efforçons toujours de publier dans chacun de nos numéros quelque chose qui puisse les intéresser. Parfois, nous nous permettons de leur donner quelques conseils, qui ne peuvent être que bien accueillis, car nous ne le faisons jamais que par un organe féminin et très autorisé, comme Mme de Saverny, par exemple, dont nous avons reproduit les pages pleines de vérité et d'àpropos. Aujourd'hui encore, c'est par la bouche d'une femme dont les écrits n'ont pas moins de mérite que nous voulons les entretenir. Il s'agit du rôle très important que la femme peut remplir dans le ménage, sujet qui est traité de main de maître par Mme la comtesse de Bassanville, dans un livre tout récent : L'art de bien tenir une maison. Elle commence, au chapitre dont il s'agit, par reproduire ce passage de Mme Beecher-Stowe sur les Américaines qui se font remarquer non seulement par leurs études viriles, mais par leurs goûts et leurs habitudes de bonnes ménagères :

« Pour les Yankees, le savoir-faire est la plus grande des qualités chez les hommes comme chez les femmes, de même qu'en manquer est regardé comme le plus grand de tous les défauts. Ainsi, rien n'est impossible à une femme de ressource; au besoin, elle saura nettoyer le plancher, laver et tordre le linge, pétrir le pain, préparer le dîner de la famille, et, malgré toutes ces occupations ménageres, vous la verrez toujours propre, les mains blanches et aussi nettes que si elle n'avait pas quitté le fauteuil de son salon. Ses revenus seront très modestes, cependant, et les siens seront toujours convenablement mis, sa maison respirera un air de bienêtre et de confort; elle n'aura souvent qu'une seule servante tout en ayant une famille nombreuse; elle devra donc aider à faire la plus grande partie de l'ouvrage, mais elle s'y prend avec tant d'adresse que si vous venez la visiter, n'importe quel jour, vous la trouverez régulièrement, vers une heure de l'après-midi, assise dans son salon, calme, paisible, occupée à faire un joli petit ouvrage de dame ou à lire le dernier livre paru. La femme qui a le savoirfaire n'est jamais ni pressée, ni en retard; l'exactitude règle sa vie; aussi trouve-t-elle encore le temps d'aller soigner des amis malades, soit de partager leurs plaisirs s'ils en prennent. »

Eh bien, ajoute M^{mo} de Bassanville, ne trouvez-vous pas que c'est là un délicieux portrait que M^{mo} Beecher-Stowe trace de la femme qui a le savoirfaire, et ne pensez-vous pas qu'il serait bon d'en faire quelque contrefaçon chez nous, quand ce ne serait que pour servir d'exemple aux autres? Ainsi, dans les maisons modestes, si on élevait ses filles en leur faisant quelque peu partager le travail de la servante, croyez-vous qu'on serait déshonoré pour cela?

— Mais, allez-vous vous écrier, et leurs leçons, et le piano, et le dessin?... Il n'y a déjà pas trop de temps dans la journée pour tout cela. Sur quoi donc voulez-vous qu'en prennent ces pauvres enfants pour faire le ménage?

- Eh mon Dieu! un peu sur chacune de ces choses, vous répondrai-je naïvement; car à quoi sert-il que votre fille soit savante, ce qui très souvent la rendra pédante? à quoi lui servira de savoir le piano, si ce n'est à lui donner des prétentions; et le dessin, à quoi la mênera-t-il? Tout cela est de la vanité semée pour vous, et qui sera récoltée par elle, à moins, ainsi que je l'ai vu faire dans des familles prévoyantes, qu'on ne pousse l'une de ces choses aussi loin que possible, afin de pouvoir en faire ressource en cas de malheur. Ainsi, mener ses études assez loin pour pouvoir prendre ses diplômes et se faire institutrice au besoin; devenir assez forte sur le piano pour le professer si c'est nécessaire, et savoir assez bien le dessin pour pouvoir faire une foule de choses qui apporteraient de l'argent au besoin; mais en dehors de cela, ne pensez-vous pas qu'une femme qui ferait de bonnes tartes, d'excellentes confitures, enfin une foule de choses qui coûtent fort cher et qui régalent tout le monde, ne serait pas beaucoup plus agréable à sa famille que celle qui lui tapotera, pour l'amuser, quelques faux airs sur un piano plus faux encore?

Maintenant, ce qui est également indispensable pour bien tenir une maison, c'est, avant tout, d'établir pour ses dépenses une comptabilité parfaitement en règle. Ainsi, peu ou beaucoup, toute femme a chaque jour de l'argent à manier, et il faut qu'elle puisse toujours être en état de rendre compte de cet argent, non seulement elle-même, mais encore aux autres, si cela est nécessaire... En un mot, mesdames, il vous faut pouvoir dire, à la fin de chaque mois: « J'ai reçu tant, j'ai dépensé tant. » Et si le cas échéait que vos dépenses soient trop fortes pour vos ressources, vous pourrez alors vous rendre compte facilement de ce qui a pu faire pencher la balance de ce mauvais côté...

Posons un principe dont personne ne peut nier l'importance et la vérité: c'est que la femme a toujours une très grande influence sur tout ce qui concerne la direction de la famille, non seulement sous le rapport moral, mais encore sous le rapport matériel, et cette influence, comme une seconde Providence, déverse le bien ou le mal sur le foyer domestique qu'elle est chargée de protéger.

Partout où cette influence est méconnue, le principe fondamental de la société par la famille est vicié, et il ne peut manquer d'en résulter des malheurs incalculables : ici, la ruine et le désordre ; là, les dissensions, les ruptures violentes et scandaleuses entre mari et femme, frères et sœurs, père et mère avec leurs enfants ; partout enfin règne la guerre au

lieu de la concorde et de la paix.

Et sur qui, presque toujours, faut-il faire peser la responsabilité de ces désastres? Hélas! sur les femmes, et cela par le peu de soin qu'elles apportent à mériter l'autorité et l'influence qui doivent

leur appartenir.

Elles ne sont pas sur terre pour babiller, s'habiller et caqueter, elles y sont pour tenir le gouvernail d'une maison; et si elles sont incapables de cette mission, de quel droit se plaindront-elles qu'on leur refuse une part active dans la gestion des affaires?

Frédéric-le-Grand et les cerises.

Nous voici aux cerises; on ne les voit cependant pas sur le marché en monceaux ni en tas; c'est en petits paniers coquettement remplis qu'elles s'y étalent. Comme la saison est loin d'être belle, la cerise, peu favorisée par la température, arrive en retard et à peine à l'état de maturité. Voici, à ce propos, une charmante anecdote:

La cerise était le fruit favori du grand Frédéric. Il voulait avoir ce fruit sur sa table pendant une grande partie de l'année et donnait ordre à ses jardiniers de lui en fournir par tous les moyens pos-

sibles.

Le royal philosophe de Sans-Souci se plaignait souvent, pendant la saison des cerises, de la rareté de ce fruit, et gourmandait vertement les jardiniers. Ceux-ci, confus des reproches du souverain, déclarèrent que les moineaux, ces pillards effrontés, étaient seuls la cause de la rareté des cerises.

Grande colère de Frédéric, qui ordonna que la tête des moineaux fût mise à prix dans toute la Prusse. Il en écrivit à Voltaire qui lui répondit qu'il était peu digne d'un aussi grand monarque d'attenter à la liberté de ces pauvres oiseaux à qui Dieu l'avait octroyée, etc., etc.

Frédéric maintint son décret. Les moineaux disparurent; mais au bout de deux ans, non seulement il n'y eut plus de cerises à Berlin, mais plus d'autres fruits. Les chenilles les dévoraient tous. Le roi comprit son erreur, il se réconcilia avec les moineaux qui se chargeaient de détruire les chenilles, et le fruit favori reparut sur la table royale. Mais le plus piquant de l'anecdote est la pétition que Frédéric trouva au fond d'une assiette de cerises qu'on avait fait venir à grands frais de Paris. Voici ce singulier placet:

« Sire,

- » Trompé par de faux rapports, vous nous avez crus coupables et vous nous avez condamnés à la mort et à l'exil. Mais voilà que vous avez bien moins qu'auparavant je devrais dire que vous n'avez plus du tout de ces cerises que vous aimez tant. Laissez-nous revenir sur ces vieux arbres qui nous sont chers, car ils ont été nos berceaux, et bientôt vos tables se couvriront des fruits les plus savoureux.
- » Seulement, ne nous chicanez plus à propos des cerises auxquelles nous toucherons. Considérez ce faible tribut comme le salaire légitime du service que nous allons vous rendre. Mieux vaut une bonne récolte avec quelques centaines de cerises de moins, qu'une disette de fruits la plus absolue.
- » Si tel est aussi votre avis, dites un mot, Sire, et nous accourons de notre aile la plus légère.

» Un vieux moineau exilé. »

Depuis ce temps, l'Etat protége en Prusse, comme du reste dans toute l'Allemagne, les oiseaux favorables à l'agriculture.

L'Abbàyi dè Mordse.

Clliâo que n'ont pas vu l'abbăyi de Mordze n'ein pâovont rein dere; mâ me, lâi su z'u, et quand bin n'est pas asse balla que la noutra, lai fasâi portant bin galé.

Cein a dza coumeinci pè lo decando que l'ont pétarà pè l'ostand tant qu'âo né, qu'on a oïu onna débordenâîe dâo tonaire et que l'ont botsi tot lo drâi. Mè su de : on porrâi bin lâi allâ férè onna verià déman la véprâo; mâ po pas avâi l'ai dè corrè lè fétès, y'é vanâ onna copa dè balla granna d'espacette po menâ à l'apotiquière, qu'ein fâ dè la mistion po lè tsévaux malâdo. La demeindze don su parti d'aboo aprés dîna et quand y'é z'u reduit mon tsai, pè la Corena, su z'u pè lo Parque, qu'est on grand prâ âo bord dâo lé avoué dâi pecheintès reintsès dè publio et d'amarounî, qu'on lâi est bin à l'ombro. L'est quie iô l'étài la cantina et lo banquiet, que su arrevâ justo coumeint finessont de rupâ : medzivont lè z'izelettès. Y'avâi destrà dè mondo; l'est pi damadzo qu'on voifâve tant. Lo lé razâvè, po cein que pè Dzenèva l'ont étantsi po que l'édhie pouésse pessi pè lè golettes dâi bornés, que l'est 'na dieuséri, kà cliâo feliettès dè pè Mordze étiont totè gâolaïès. N'iavai min dè sorda qu'on part dè gendarmes et cein n'est tot parâi pas asse galé què lè z'autro iadzo; mâ pè Lozena ne volliont pas mé qu'on panossâi lè trabliès dâi cantinès avoué lo drap dè l'Etat, et trâovo que font bin, et pi on